

ATTESTATION DE COMPETENCE AMIANTE

Formation préalable

Le présent document atteste que la personne désignée ci-après a passé avec succès les évaluations théorique et pratique réalisées à l'issue de la formation prévue par **l'arrêté du 22 décembre 2009 en application de l'article R4412-98 du code du travail, pour les personnes effectuant des activités exposant à l'amiante.**

Jean-Philippe NOEL, né le 15/08/1962

Personnel d'encadrement technique

Opérateur de repérage Amiante

Intervention sur des matériaux ou appareils susceptibles de libérer des fibres d'amiante
(article R4412-139)

L'évaluation a eu lieu le **08/11/2011**, suite à la formation délivrée du **02/11/2011 au 08/11/2011** par **ABCIDIA FORMATION**, organisme de formation enregistré sous le numéro 11 91 06376 91 auprès du Préfet de région d'Ile-de-France.

L'annexe présente les résultats obtenus au questionnaire et amendés par les résultats de l'entretien

Le Directeur Pédagogique
M. Hervé POGAM

